



AURILLAC, le 20/03/2012

Compte rendu du Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail du 20 mars 2012

Union SNUI - SUD Trésor Solidaires

Président du CHSCT

M. GINET

Représentants de l'Administration

M. PAILLET

M. MOREAU

Inspecteur Santé et Sécurité au Travail

M. ESPINAT

Secrétaire Animatrice

Mme CARBONNEL

Médecin de prévention

Mme MAILLOT

Représentants des personnels

Stéphane GRIFFAULT - SNUI- Sud Trésor (T)

Christian LAROUSSINIE - SNUI- Sud Trésor (T)

Maryse BENECH - F.O. (T)

Eric BASTIEN F.O. (S) suppléant Mme FELISIO (T)

Sandrine MOTTAIS - F.O. (S)

Marie-Hélène DENAUX - CGT (T)

José TEUILLIERIAS - CGT (S)

Monsieur GINET ouvre le premier CHSCT après les élections professionnelles d'octobre 2011. Un tour de table permet à chaque participant de se présenter.

1) Adoption du règlement intérieur

M. ESPINAT présente le règlement intérieur exposé et adopté en CHSCT ministériel le 26 janvier 2012. Le CHSCT qui a remplacé le CHSDI n'est plus un organisme paritaire, il est consultatif et seuls les représentants du personnel votent.

L'arrêté du 14 octobre 2011 portant création des CHSCT prévoit un minimum de 3 réunions annuelles et/ou à chaque fois que les circonstances l'exigent, à l'initiative du président ou d'au moins 3 représentants titulaires du personnel.

Principale nouveauté, la création d'un poste de secrétaire CHSCT, qui comme pour le secteur privé, est élu pour un mandat de 3 ans parmi les représentants du personnel. Il s'agit d'une avancée importante qu'il ne faut pas sous-estimer.

Les textes confient au secrétaire un rôle dans l'élaboration de l'ordre de jour et la rédaction du P.V ; il contribue au bon fonctionnement du CHSCT et assure un rôle d'impulsion et de suivi.

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

2) Election du secrétaire du CHSCT

Une seule candidature, Christian LAROUSSINIE (SNUI- Sud Trésor) est élu à l'unanimité.

3) Adoption du procès-verbal de la réunion du 18 octobre 2011

Aucune observation n'étant formulée, le PV est adopté à l'unanimité.

4) Bilan d'activité 2011 du médecin de prévention

Mme MAILLOT a reçu l'an dernier 106 agents contre 131 en 2011. L'essentiel des consultations concernait les visites quinquennales ; le nombre de visites baisse corrélativement à la baisse des effectifs. Le nombre de personnes en surveillance médicale se maintient.

Dans les pathologies observées, 6 affections liées à l'activité professionnelle (psychopathologies) et 2 cas nécessitant un besoin d'aménagement de poste de travail.

Quinze agents ont été invités à consulter leur médecin généraliste ou un spécialiste, dix autres ont été orientés vers Mme DUFAU assistante sociale. Cinq agents ont consulté un psychologue par le biais du CDAS.

Mme MAILLOT a effectué une visite de poste à Montsalvy et évoque le sujet de l'isolement ressenti par les agents de petites structures, lesquels pouvant se trouver seuls devant des tâches multiples ressentent un certain stress.

Elle fait également le constat de personnes qui avouent se plus en plus ne pas pouvoir arriver à accomplir totalement et/ou parfaitement leurs tâches, ces agents ressentent ainsi un certain mal-être.

M. LAROUSSINIE (USSTS) rejoint dans ses propos Mme MAILLOT et ajoute que, les collègues ont l'impression de ne plus maîtriser parfaitement leur sujet parce que la législation est de plus en plus complexe et les applications informatiques plus lourdes que fonctionnelles. La baisse drastique des effectifs ne fait qu'accroître ce phénomène.

5) Rapport de l'inspecteur santé et sécurité au travail

M. ESPINAT nous présente le compte-rendu de son déplacement à St-Flour.

Visite de la Trésorerie SPL de St-Flour : pas d'observations particulières sauf l'accès à la cave par une trappe qui doit faire l'objet d'un signalement préventif lorsqu'elle est ouverte.

Visite du Centre des Finances Publiques de St Flour : problème récurrent des ouvrants dégradés qui ont induit cet hiver une consommation électrique plus importante avec un risque électrique accru car les radiateurs rayonnants ne sont pas faits pour fonctionner en continu. Ce rapport à le mérite de mettre la mairie de Saint-Flour devant ses responsabilités ; elle a ainsi demandé récemment un rapport à l'APAVE

6) Exercices d'évacuation

Pas d'exercices en 2011, le 27 février dernier un exercice a concerné les services de direction au 39 rue des Carmes et 13 place de la Paix.

M. BASTIEN (FO) demande le bilan de l'exercice ; M. PAILLET et M. MOREAU répondent que le résultat est assez décevant, des agents sont restés trop près du bâtiment et n'ont pas rejoint le point de ralliement. M. PAILLET a dû intervenir personnellement pour faire sortir un usager passablement énervé et récalcitrant, qui a mis 3 minutes pour évacuer les lieux.

S'appuyant sur ce constat, et sur son expérience en Corrèze, M. PAILLET propose l'intervention d'un observateur risque incendie, qui pour les exercices à venir cette année, pourra présenter un rapport avec des propositions d'action.

M. LAROUSSINIE (USSTS) propose la mise à jour préalable des listes des guide-files et serre-files. M. GINET acquiesce, un rappel sera fait aux responsables de sites. M. ESPINAT précise que même si le volontariat est à privilégier, il conviendra de désigner des personnes en l'absence de volontaires. Une formation sera assurée, dans le cadre des missions du CHSCT.

M. LAROUSSINIE (USSTS) poursuit et évoque le cas de la Trésorerie de Cours Monthyon, et du mutisme des services de la Préfecture, pour le sujet concernant l'obstruction de la sortie de secours. M. GINET propose sur ce site un exercice avec des fumigènes pour donner un signal fort, s'avouant désabusé par tant de laxisme.

7) Présentation de la note d'orientation nationale 2012

M. ESPINAT rappelle le contexte de mise en place des CHSCT, des relevés de conclusions pour 2012. Pour 2012, la formation des membres de CHSCT (3+2 jours) dès cette année, en fin de 1er semestre ou au début de l'automne.

L'intranet Santé et sécurité au travail est mis en ligne sur ALIZE, M. GINET demande à M. ESPINAT des précisions sur les risques psycho-sociaux (RPS).

8) Compte-rendu du groupe de travail du 23 février 2012

M. MOREAU fait le compte-rendu :

- discussion sur la mise à jour du DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels) ;
- préconisations et rappel de M. ESPINAT sur les risques liés à la surcharge électrique des multiprises ;
- présentation du tableau récapitulatif des propositions d'action soumises au CHSCT.

9) Examen et prévision budgétaire

L'année 2012 marquée par les élections présidentielles entraîne une réserve exceptionnelle de 20 % sur le budget, la réserve républicaine habituelle qui est de 5 % passe à 6 %.

Certaines actions proposées, la gestion du stress entre autre, peinent à rassembler les candidatures. Mme CARBONNEL déplore le fait que certaines personnes s'inscrivent mais ne participent pas ensuite aux sessions.

Partant de ce constat, il est décidé de ne pas retenir la formation gestion du stress, qui n'aurait concerné que 3 agents pour un coût de 990 €.

A la demande des représentants de l'Union SNUI-Sud-Trésor Solidaires, un rappel sera fait sur la prochaine lettre du CHSCT, pour sensibiliser les agents au coût des formations et leur rappeler que l'inscription les engage moralement à participer aux sessions.

A ce jour il est voté un montant d'actions diverses pour 17731,92 € sur un total disponible de 30080 €.

10) Questions diverses

M. GINET évoque les travaux de cloisonnement à entreprendre rapidement pour la réorganisation et le regroupement des services de la direction ; ceux-ci seraient réalisés fin mai ou dans le courant de l'été.

M. PAILLET ajoute que sur Saint-Flour, un regroupement des services de la Trésorerie et des Finances Publiques pourrait être envisagé dès 2013, les crédits étant levés.

Le prochain CHSCT devrait se tenir dans le mois de juin, l'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 11h50.

Stéphane GRIFFAULT – Christian LAROUSSINIE